

# BUDGET

# 2018

«La résilience est la capacité à vivre,  
à réussir, à se développer en dépit de l'adversité»

*Boris Cyrulnik*

## SOUS LE SIGNE DE LA RESILIENCE

---

*Le budget 2018 de la Province de Hainaut est le reflet de la maturité d'une Institution et de sa capacité à garder un cap. Dans un contexte d'incertitude exacerbé, la Province présente une situation stable. Elle a réduit ses coûts de fonctionnement interne au profit des projets. Elle a tenu à poursuivre à la hausse son soutien aux communes et aux territoires malgré une diminution de ressources externes dans un esprit de service public.*

# FACE AUX INCERTITUDES, LE VOLONTARISME

## Des prélèvements responsables

Dans un souci de bonne gestion et de maîtrise des dépenses, le boni constaté fait l'objet de 6 114 688 €. 3,3 millions sont transférés vers le budget extraordinaire pour préserver une capacité d'investir et 2,5 millions sont placés en réserves. Résultat : une situation positive de 59 097 €

Rarement sans doute une institution publique aura-t-elle eu à concevoir un budget dans un contexte aussi flou. Depuis que la déclaration de politique du gouvernement wallon a fixé les balises d'une « réforme en profondeur » des provinces, celles-ci naviguent à vue.

L'intérêt du citoyen pourrait pâtir de cette situation. La Province de Hainaut s'y refuse.

Malgré une diminution du fonds des Provinces de 5% décidée unilatéralement par le gouvernement wallon pour 2018, la Province a trouvé des ressources pour poursuivre une opération de stabilisation amorcée depuis 8 ans.

Le projet de budget 2018 affiche **un boni de 6 137 384 € à l'ordinaire**, hors prélèvement. Fruit d'une gestion rigoureuse, d'une réduction progressive des coûts des structures et du fonctionnement, cette situation permet de continuer à proposer des projets aux citoyens et des synergies avec les pouvoirs locaux.

Preuve d'une pertinence de positionnement et d'action qui alimentera assurément le débat institutionnel.

Volonté également d'un signal positif vers le personnel, trop souvent déconsidéré au travers de déclarations publiques. C'est la capacité et l'enthousiasme de l'administration à mener des projets qui font la richesse de l'Institution provinciale.

# LES CHIFFRES CLES D'UN BUDGET SEREIN

## L'Administration provinciale : des trésors de créativité

L'investissement des agents a ouvert la voie du redressement provincial. Le moratoire sur le personnel a été maintenu pour maîtriser la masse salariale. Un moratoire « intelligent » permettant de ne pas laisser de missions inaccomplies. Principal poste de dépense de la Province, le personnel a diminué de 302 ETP en 8 ans, sans licenciement. Les frais de fonctionnement ont été revus à la baisse (ils sont inférieurs à 2009 !). Les services ont cherché des recettes nouvelles et systématisé les synergies notamment avec les pouvoirs locaux. Une véritable révolution interne qui a permis de garder le cap de l'équilibre tout en sauvegardant des services exclusifs, souvent inédits et indispensables, aux citoyens.

## Un niveau de taxation historiquement bas !

La fiscalité provinciale propre est inchangée. La Province de Hainaut se trouve même à l'opposé de toute tentation taxatoire. Sa fiscalité représente 0,86 % et affiche une baisse constante. La fiscalité est de 4,6 millions alors qu'elle dépassait les 10 millions en 2007. Le précompte immobilier (54 % de la fiscalité propre) demeure à taux inchangé avec un rendement pourtant inférieur à la moyenne wallonne.

Dans une conjoncture clairement défavorable, la Province a été capable de maîtriser la hausse des dépenses de personnel et de diminuer significativement celles liées à la dette.

Le boni qu'elle affiche à l'exercice propre renforce un **solde budgétaire général** qui approche désormais les 30 millions et se trouve en hausse constante depuis 2014. Il est presque doublé par rapport à 2012, date de début de la mandature. C'est clairement le résultat d'options politiques mais aussi du travail d'une administration performante : son implication dans l'effort budgétaire permet des **économies récurrentes qui se chiffrent à 40 millions en 2018**.

Ces efforts sont des gages d'avenir. La Province a reconstitué ses réserves et les a même renforcées. **Les réserves ordinaires voisinent avec les 50 millions**, soit une hausse de 20 millions par rapport à la situation de 2011.

Cette stabilité permet pour l'instant d'engager des **dépenses supplémentaires par rapport aux missions provinciales** (+ 55 millions en 10 ans) mais également de faire face à des **recettes en baisse**. Cette tendance est un danger pour la Province comme pour tous les pouvoirs locaux.

# UN REDRESSEMENT EN 3 TABLEAUX

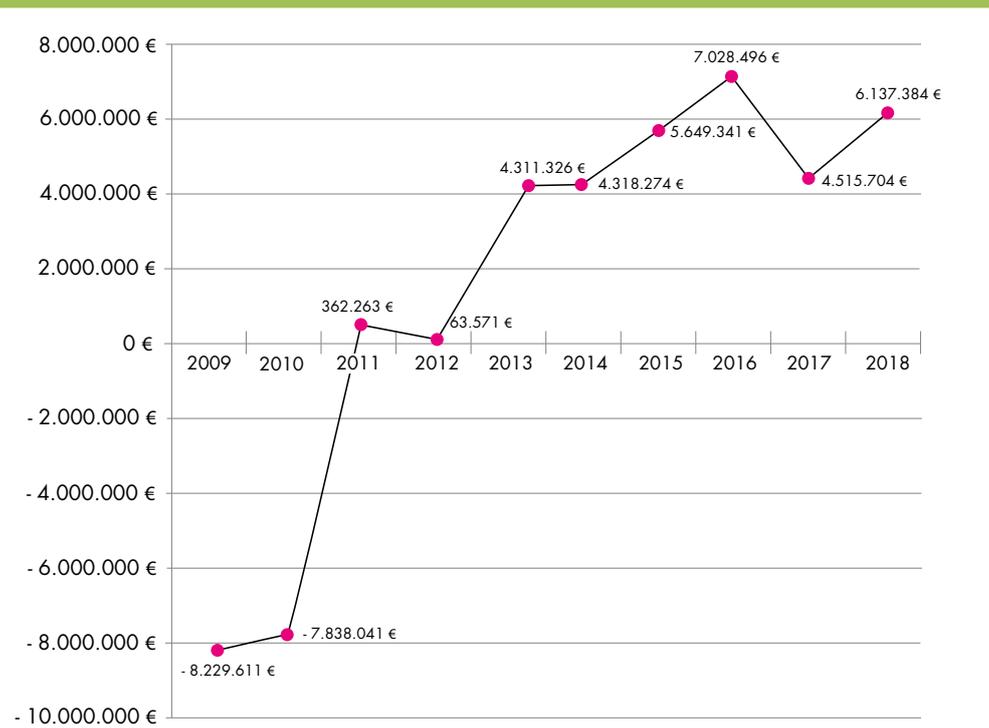
## L'évolution des réserves ordinaires non affectées

<b>31/12/2011</b>	<b>29.284.146</b>
31/12/2012	29.314.142
31/12/2013	33.216.465
31/12/2014	37.081.465
31/12/2015	42.201.465
31/12/2016	46.016.469
31/12/2017	47.436.469
<b>31/12/2018</b>	<b>49.970.469</b>

## Evolution du solde budgétaire général



## Situation à l'exercice propre (hors prélèvements) de 2009 à 2017



# FONDS DES PROVINCES : UN MAUVAIS SIGNAL

## Pénalisé trois fois

Depuis le début de la mandature 2012-2018, le Hainaut a subi trois diminutions liées au fonds des provinces. Une première fois dans le cadre du transfert des compétences : 1 million lui a été retiré au nom de compétences de logement et d'énergie.... Compétences que la Province de Hainaut n'exerçait pas. Elle a ensuite dû consacrer 10% de ce fonds au financement des zones de secours, une initiative positive de la Wallonie mais qui prive la Province de 6,5 millions. Et pour le budget 2018 c'est la somme de 2,2 € qui lui est soustraite... sans justification aucune. Entre 2012 et 2018, cela représente 8 millions de manque à gagner alors que les dépenses provinciales ont augmenté de 22 millions....

Parmi les recettes, la diminution de 5% du Fonds des Provinces, décidée unilatéralement, est un mauvais signal adressé par la Wallonie aux pouvoirs locaux. Le Fonds des Provinces ne doit pas être considéré comme de la charité : il est lié à l'exercice de missions.

Cette diminution impacte la Province. Par répercussion, elle touchera également les communes. La contribution provinciale au financement des zones de secours, directement liée au Fonds des Provinces, sera malheureusement rabaissée de plus de 200 000 €. De 6,5 millions, elle passera à 6,2 millions. Une tendance non voulue par la Province et qu'elle compensera par un soutien accru aux autres politiques des communes.

# 336 000 EUROS DE MOYENS COMPLEMENTAIRES : LA SUPRACOMMUNALITE ENCORE ET TOUJOURS !

Acte politique majeur de ce budget : la Province de Hainaut fait passer de **0,75 à 1 €** par habitant son soutien à des projets de supracommunalité portés par plusieurs communes.

Bonne nouvelle pour les communes : 336 000 € sont ainsi ajoutés au million déjà inscrit dans les budgets 2017 et 2018.

Ces sommes ont déjà permis l'émergence de 12 projets de qualité qui se concrétisent en ce moment dans les trois bassins de vie hainuyers et concernent la totalité des communes du Hainaut. Citons parmi eux : l'opération « Un arbre pour la Wapi », l'implémentation du réseau « Points nœuds » sur le territoire de Cœur de Hainaut et le soutien au dispositif d'amélioration de l'attractivité du bassin carolo.

Les 336 000 € complémentaires donneront une dimension supplémentaire aux appels à projets lancés auprès des communes. La répartition par territoire se réalisera comme suit : 85 000 € pour la Wapi, 117 000 € pour Cœur de Hainaut et 131 000 € pour Charleroi Sud Hainaut.

Ce 1,3 million € dédié au développement de projets nouveaux s'ajoute à une politique quotidienne de service aux communes : **5800 actions** concrètes représentant 12 millions € sont répertoriées dans la mission supracommunale de la Province.

Au total, en prenant en considération le financement des zones de secours, plus de **19 millions sont apportés aux pouvoirs locaux hainuyers.**

Le Hainaut a développé un modèle de supracommunalité original qu'elle évaluera, début 2018, avec les opérateurs locaux (communes, CPAS et territoires). L'intention provinciale est clairement d'accroître sa concertation avec les communes pour que ces moyens importants leur permettent une politique de proximité encore plus efficace.

# LA PROVINCE, VIVIER DE PROJETS NOUVEAUX

## Qui est preneur ?

La Province consacre 203 millions de ses recettes ordinaires hors subsides à la valorisation de ses politiques prioritaires. 33,9 % (69 millions) de cette somme sont dédiés à l'enseignement ; 24% (48,5 millions) vont à l'action sociale et 18,4 % (37,5 millions) à l'éco-développement territorial. Le patrimoine de Hainaut s'élève en outre à 1,2 milliard d'€ avec, comme corollaire, 15 millions d'investissements annuels pour les travaux de mise en sécurité et entretien de cette superficie de 940 000 m<sup>2</sup>. Qui a les épaules suffisamment larges pour relever le défi en cas de transfert ?

Rien ne serait pire pour une institution comme la Province que l'immobilisme ! Le Hainaut a donc opté pour une attitude radicalement opposée.

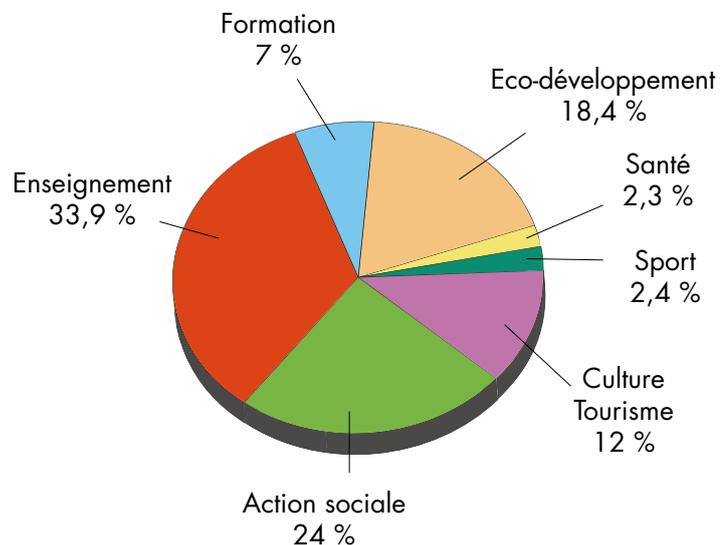
La Province veut accorder davantage de moyens encore aux projets directement perceptibles par le citoyen.

Le budget 2018 est donc riche d'initiatives inscrivant le Hainaut dans son époque.

### Citons notamment :

- la mise en œuvre, dans l'enseignement provincial, du dispositif « Environnement numérique de travail », un ambitieux projet visant à inscrire notre réseau d'écoles dans l'ère digitale ;
- l'organisation du dispositif « Culturallia » dans le cadre de la biennale « Mons 2018 » avec, pour objectif, de réunir les opérateurs des filières des industries industrielles et créatives dans un b2b transfrontalier ;
- l'ouverture d'un programme de créations et d'activités lié aux 100 ans de la politique culturelle du Hainaut ;
- l'intensification des événements liés à l'intégration des personnes porteuses de handicaps ;
- la réponse aux nouveaux enjeux de la lecture publique (mise en place d'un catalogue collectif).

## Répartition des recettes propres consacrées aux politiques provinciales



# A L'EXTRAORDINAIRE : PROMESSES TENUES

---

Cette année 2018 marque une nouvelle évolution dans la mise en œuvre des grands projets d'investissements inscrits dans le plan de législature de la Province de Hainaut.

Pour rappel, il s'agissait de marquer un investissement provincial fort en faveur de projets immobiliers importants pour les territoires du Hainaut : Domaine de Parentville, cité des métiers à Charleroi - Eurometropolitan Campus de Tournai et salle de sports d'Ath en Wallonie picarde - Gazomètre à la Louvière - Hainaut-Sécurité, salle de sports de Ghlin et Ecole du Cheval en région montoise.

**Plus de 18 millions ont déjà été investis !**

3,5 millions sont inscrits en 2018 en faveur de la finalisation de l'implantation de l'administration culturelle et de la lecture publique au Gazomètre, à La Louvière.



# BUDGET 2018

---

